

MACHIAVEL LAURIER . . .

PAR

DAVID HELLO

*"Il est donc nécessaire que le prince
"qui veut se maintenir apprenne à
"pouvoir ne pas être bon, pour s'en
"servir ou non selon que la néces-
"sité l'exige."*

"LE PRINCE", CH. XV.

MONTREAL, 1911.

FC 549

B4

Machiavel Laurier

Nuda veritas.

Les partisans de M. Laurier ne nieront pas qu'il a ses côtés faibles et que, dans sa longue carrière, il a commis des actes répréhensibles.

Ses adversaires les plus modérés savent, d'un autre côté, que sa vie publique est condamnable à presque tous les points de vue.

L'histoire jugera sévèrement cet homme trop froid dont l'opportunisme procède directement des théories exécrables du signor Machiavel. S'il faut en juger par ses actes, M. Laurier a dû souvent consulter le *Prince*, ce petit traité de fourberie où le célèbre Florentin a vulgarisé pour l'usage des politiciens sans principes l'art de se maintenir au timon des affaires. "Pour parvenir au gouvernement civil, dit cet écrivain, il ne faut ni un mérite ni un

“ bonheur extraordinaire, mais seulement une ruse heureuse ”.

M. Laurier est essentiellement l'homme des ruses heureuses.

Personne ne lui conteste son intelligence ; tout le monde reconnaît sa perfidie.

Si, au lieu d'entrer au barreau et de faire de la politique, il eût chaussé le cothurne de l'artiste théâtral, il serait devenu égal à Coquelin et supérieur à Irving. Il sait beaucoup de principes économiques et philosophiques, mais au fond de son âme il n'est attaché à aucun, ce qui lui permet toujours d'accepter, selon les circonstances, ceux qui peuvent le mieux assurer son avancement politique. Il n'a que les apparences de la sincérité. C'est un acteur de naissance.

Depuis cinquante ans, il a joué deux rôles bien distincts. Avant 1896, c'est le libéral intransigeant, sectaire, voulant que toute question se décide à son mérite intrinsèque ; depuis 1896, c'est le grand protagoniste de la conciliabulation avec laquelle il se débarrasse, sans les résoudre, de tous les problèmes qui se présentent à son gouvernement. Dans le premier de ces deux personnages, il a

longtemps réussi. Ses succès dans le second furent d'abord énormes, mais ils ont pâli depuis trois ou quatre ans. Le prestidigitateur qui fait trop souvent les mêmes tours de passe-passe devant les mêmes spectateurs, finit un beau moment par être découvert.

Par ses origines, Wilfrid Laurier est canadien français. Il est né à Saint-Lin. Jeune encore, il a fréquenté une petite école dissidente à New-Glasgow, colonie écossaise avoisinant son village natal. Il en a conservé un souvenir qui lui fut bien utile dans les assemblées populaires de la province d'Ontario et dont ses biographes anglais ont su tirer des conclusions avantageuses.

C'est sur New-Glasgow plutôt que sur Saint-Lin que se portent ses réminiscences de jeunesse. Il a rarement pour le clocher classique ces accents émus que font souvent entendre les personnages sortis du peuple. Il parle si peu de ses parents que l'on dirait qu'il n'en a jamais eu. Son père était cependant un excellent citoyen ; et sa mère, morte à la fleur de l'âge, fut une sainte.

M. Laurier est un être à part. Il a une tournure d'esprit spéciale ; il a ses points de vue à lui. Mais on ne peut

dire qu'il est original. C'est plutôt un égoïste. Il passe sur cette terre en étranger très correct n'ayant de sympathies pour personne et ne se montrant généreux qu'envers les gens non susceptibles de gêner sa marche. Cette froideur n'est pas calculée, elle fait partie de sa composition physique. Wilfrid Laurier est un corps purgé et saigné de ses éléments riches : il ne lui reste que les muscles, les nerfs et les os.

Une sorte de timidité naturelle l'a forcé dès sa jeunesse à se faire un masque. Il cabotinaut au collège de l'Assomption, son *Alma Mater*, et les succès qu'il y a remportés l'ont induit à cultiver la comédie jusqu'à ce jour. Ses intimes savent qu'à ses débuts il ne se risquait jamais à prononcer un discours sans l'avoir préalablement exercé maintes fois en se servant d'un grand miroir. Seul devant cette glace, il se souriait à soi-même, étudiait son maintien, arrondissait ses gestes, observait son attitude, mesurait l'effet produit par les bras croisés ou élevés vers le ciel, fronçait le sourcil pour les passages graves et modulait sa voix selon le sujet, le lieu ou l'intelligence de l'auditoire.

Ses fréquentes postures à la Talma

l'auraient plus tard souvent couvert de ridicule, si ses partisans, moins gobeurs, eussent été capables de le juger sainement.

Les traits saillants de sa physionomie : le menton, le nez, les pommettes, les cils obéissent à la volonté. Il reste froid quand il veut ; il paraît très ému, si la circonstance l'exige. Advienne une catastrophe ou une avalanche de bouquets, une attaque à fond de train ou un discours plein de flatteries, si M. Laurier le croit nécessaire sa physionomie restera impénétrable. En Chambre, il essuie les injures et accueille les louanges avec le même flegme que s'il n'entendait ni les unes ni les autres.

Quoiqu'il n'ait de l'estime pour personne, il peut remplir sa voix d'émotion s'il croit que montrer de la sympathie lui rapportera quelque chose. Il paraît se consumer en affection pour vous si vous êtes en état de lui rendre service ; mais il est à peine poli si vous ne lui êtes d'aucune utilité. Il se servira de vous pour monter au faite des honneurs, puis il vous écrasera si votre présence est un obstacle à ce qu'il aille plus haut.

M. Laurier a commencé sa carrière

dans une honorable pauvreté. Quand, en 1866, il est allé s'établir à Saint-Christophe, il portait autant de franges au bas de son pantalon qu'il en déploie aujourd'hui à ses manchettes dans les occasions officielles.

Ses chefs l'avaient envoyé à cet endroit pour remplacer Eric Dorion, *l'Enfant Terrible*, et prendre la direction du *Défricheur*, organe des radicaux des Cantons de l'Est. *Le Pays*, de Montréal, annonça, le 11 décembre 1866, que le jeune Laurier avait pris charge de la feuille à M. Dorion et qu'il lui conservait son caractère distinctif et sa tournure d'esprit bien connue. Le nouveau rédacteur combattit la Confédération en laquelle il voyait un danger terrible pour notre langue et nos autres prérogatives. Le ton de la discussion qu'il eut à ce sujet avec le *Journal des Trois-Rivières*, n'est guère celui de l'éternel conciliateur cherchant à dissiper l'effet des questions de race, mais plutôt celui du polémiste qui ne fait pas de quartier à l'engloutissement du Bas-Canada par ce qu'il appelle les *colonies anglaises*. Il signale l'union de l'Autriche-Hongrie et celle de l'Irlande avec l'Angleterre, puis il conclut que

nous sommes trop différents de l'élément anglo-saxon pour former avec lui un pays homogène, et il s'écrie que la nouvelle constitution a tué la nationalité canadienne-française!

Était-il sincère quand il écrivait ces choses? Non, assurément. Il exprimait l'opinion du parti radical, mais dans son for intérieur, comme sa conduite subséquente l'a maintes fois prouvé, il lui était bien indifférent que la race canadienne-française subsistât en ce pays. En 1864, deux ans auparavant, prononçant le discours d'adieu de sa classe, à l'Université McGill, il avait préconisé l'union des races comme le secret de notre bonheur à venir.

Le *Défricheur*, qui avait été mis au ban de l'Église par l'évêque de Trois-Rivières, expira en avril 1867 dans les mains du futur ministre.

Tels ont été les succès de M. Laurier dans le journalisme.

Il a dû s'arrêter au seuil de la profession. Il est resté et sera toute sa vie un *écrivain qui promet*. Peut-on s'étonner qu'il ait tant d'aversion pour la presse et se montre parfois si désagréable aux publicistes de tous les partis?

Le style du jeune Laurier, quoique supérieur à la littérature qu'on nous servait à cette époque, est redondant, embarrassé, filandreux et sent son pédant à chaque phrase. On écrit mieux que cela aujourd'hui dans les gazettes des unions ouvrières.

Quand le futur chef libéral ouvrit son étude d'avocat dans les Cantons de l'Est, la clientèle ne parut guère s'en apercevoir. La physionomie malade de ce jeune membre du barreau n'était rien moins que rassurante. Les débuts furent difficiles. Enfin, Laurier rencontra un ami généreux dans la personne de M^{re} Joseph Lavergne. Ils formèrent une société qui fut pour Laurier le commencement de la fortune.

Il put se tirer d'embarras à même les affaires de M. Lavergne. Il entra à la législature en 1871 et dès lors fut plutôt politicien qu'avocat, mais son associé s'enferma dans le bureau et gagna longtemps le pain des deux familles.

M. Laurier n'est pas de ceux qui reconnaissent trop chaleureusement ces sortes de services. Il croit tout simplement que l'on s'est honoré en les lui rendant et que l'on doit s'estimer heureux d'avoir pu gagner à si bon marché sa

juste condescendance.

Il y a malheureusement chez Laurier, —et c'est là le côté le plus laid de son caractère,—une tendance au parasitisme et à la mesquinerie dont on trouve les traces à toutes les phases de sa vie. Il a toujours trouvé moyen d'obtenir par un minimum d'efforts une grande somme de gloire et d'avancement matériel. Son maître, Machiavel, n'avait-il pas dit : “rien ne s'use comme la libéralité, car “à mesure que tu en fais tu perds la “possibilité d'en faire et tu deviens “pauvre et méprisable”.

Aux jours sombres de l'opposition, de 1867 à 1873 et de 1878 à 1885, quand le parti libéral tirait le diable par la queue, ce n'est pas M. Laurier qui est allé au combat le plus souvent. Choisisant ordinairement pour prétexte le mauvais état de santé, il restait chez lui pendant que Letellier, Fournier, Plamondon, Barthe, puis les Langelier, Fréchette, Robidoux, François Lemieux. Mercier, Geoffrion, Préfontaine voyageaient à leurs propres dépens, sur des routes impraticables et par des temps impossibles, pour aller rencontrer leurs rudes adversaires. M. Laurier, lui, se chauffait devant l'âtre et prenait son

chocolat tout en lisant Voltaire, Jean-Jacques, Proud'hon, Diderot, LaHarpe, d'Alembert et autres *ejusdem farinae* qu'il avait appris à aimer dans la bibliothèque de l'*Institut Canadien* dont il fut membre lors de son séjour à Montréal. Trop pratique et trop égoïste pour sortir quand il fallait se fatiguer, il se donnait la tâche plus facile d'élaborer près d'un bon feu des discours éclatants qu'il prononçait dans des occasions solennelles après avoir été annoncé à la Barnum, avec tout le tam-tam et toute la grosse caisse dont disposaient les libéraux. Puis on le portait aux nues, ou louangeait outre mesure son talent oratoire. Le mot-d'ordre était donné pour célébrer son éloquence, et, durant quelques mois, les écrivassiers et les organisateurs du parti ne tarissaient plus d'éloges sur le nouveau Démosthènes. Bref, si Laurier est arrivé où il est, il le doit pour une bonne moitié aux secours généreux que lui ont prodigués ses amis politiques dans les premières années de sa carrière.

Il alléguait sa constitution délicate pour ne pas se déranger. Était-il toujours sincère? Comment se fait-il que les honneurs et le pouvoir lui aient don-

né tant de vigueur qu'à l'âge de soixante-dix ans il soit capable de prendre part à des luttes prolongées et harassantes? En tout cas, il aurait dû être plus généreux pour ses vieux amis qui l'ont secouru à l'époque où sa santé n'était pas très bonne.

Comment s'est-il conduit à leur égard?

Jamais plus noire ingratitude ne s'est vue chez un homme public. Appelé à former un ministère en 1896, il commença par éliminer soigneusement toute la vieille garde libérale. C'est à M. Tarte qu'il donna ses confiances. M. Geoffrion n'eut pas de portefeuille, tandis que M. Joly, qui ne fut jamais libéral de cœur, et M. Fitzpatrick, qui fut *toujours sur la branche*, devinrent, l'un contrôleur du revenu de l'intérieur et l'autre solliciteur-général. M. Dobell, conservateur de la veille, entra dans le ministère.

La première phase du double Laurier était terminée. Nous entrons de plein pied dans la seconde, celle de la *conciliation*, dont nous reparlerons plus loin.

L'égoïsme brutal de M. Laurier s'est manifesté surtout dans ses manières d'a-

gir vis-à-vis des Langelier, de Louis Fréchet et du juge Robidoux. Il n'a jamais aimé les Langelier et, en 1898, après avoir occupé le pouvoir depuis un an et demi, il n'avait pas encore récompensé leurs services. A la suite d'une protestation mémorable de François, il l'a nommé juge, pour s'en débarrasser. Il a chargé le cabinet provincial du soin de Charles, ce lutteur toujours prêt qui fut candidat dans un si grand nombre de comtés perdus. Du reste, celui-ci s'est bien vengé de son chef en lui accolant les mots suivants: "Laurier ressemble à une église: il a une belle façade en avant, mais le c(h)oeur est en arrière." Quant à Robidoux, ses intimes, avaient caressé l'espoir qu'il remplacerait Marchand à la tête du ministère provincial, mais M. Laurier, poussé par M. Fitzpatrick, commanda à M. Jetté de choisir M. Parent. L'ancien collègue de Mercier, furieux et désillusionné, dut accepter une magistrature. Fréchet qui avait tant écrit les louanges de Laurier, ne reçut rien dans les beaux jours et il mourut en avalant des ingrattitudes les plus caractéristiques d'un homme qu'il s'était habitué à regarder comme un ami. Aucun d'eux ne peut aujour-

d'hui nuire au chef du parti libéral qui n'a pas oublié sans doute cette autre parole de Machiavel : "Ainsi il est à re-
" marquer qu'il faut ou gagner les hom-
" mes ou les tuer, parce qu'ils se ven-
" gent des offenses légères, ce qu'ils ne
" peuvent faire pour les grandes; de
" sorte que, lorsqu'on offense un hom-
" me, il faut s'arranger de manière à
" ce qu'il ne puisse se venger".

L'odieux parasitisme de Laurier a pris une forme excessivement pratique en 1887, lorsqu'il est devenu chef de l'opposition. Sa première excuse pour ne pas accepter immédiatement ce poste onéreux, — et elle était vraie — a été son manque de fortune. On lui a promis d'y pourvoir. Très bien. Chose singulière, cependant, ce furent les ennemis les plus acharnés de la province de Québec qui signèrent les listes de souscription et le sustentèrent pendant dix ans. W. C. Edwards qu'il a depuis nommé sénateur, John Cameron et T. C. Bate furent ses principaux bailleurs de fonds. Tous trois étaient membres actifs de la *Protestant Protective Association*, sorte de franc-maçonnerie bigote dont le but était d'exclure les catholiques des affaires de l'Etat. D'après son

programme, elle devait détruire Sir John Thompson à cause de sa foi catholique et le remplacer par M. Laurier. N'est-ce pas pour le moins bizarre? Comment arrive-t-il que ce Canadien-Français soit si en faveur dans un tel milieu?

Voici un résumé succinct du programme de la fameuse "P. P. A.": inspection des couvents et abolition des écoles séparées; obligation pour les membres de ne jamais initier des catholiques, de ne jamais employer des catholiques s'ils peuvent avoir les services de protestants, de ne pas aider à la construction ou l'entretien d'églises ou d'institutions catholiques, de faire tout en leur pouvoir pour diminuer ou abolir le pouvoir du pape, de ne pas discuter les principes de leur société avec un catholique, de ne plus participer à des grèves où des catholiques pourraient prendre la place de protestants, de ne rechercher dans tous leurs griefs que l'appui des protestants, de ne jamais appuyer une candidature catholique pour les honneurs publics en Canada, de ne jamais voter pour un catholique et de s'évertuer de toute façon à placer la politique du gouvernement entre

les mains des protestants.

Tels étaient les principes des bienfaiteurs et maîtres de M. Laurier en 1893-94-95 et 96. En acceptant leur argent, en se faisant leur pensionnaire et leur salarié, le chef libéral devenait leur chose et ils pouvaient le manipuler à leur façon, lui imposer leur volonté sur les questions politico-religieuses et le conduire dans les directions les plus hostiles aux Canadiens-Français.

Nous avons peut-être là la véritable explication de la position étrange qu'il a prise dans l'affaire des écoles du Manitoba et du règlement encore plus étrange qu'il a fait avec le cabinet Greenway.

Grand homme d'affaires, sir Wilfrid s'est acheté à Ottawa une maison qu'il a payée avec les billets des hommes qui l'ont si longtemps entretenu. Il a aussi trouvé moyen de se faire donner un cadeau de \$100,000 par les libéraux fortunés et d'induire le parlement à lui augmenter son traitement de \$8,000 à \$12,000 par année. Je n'insisterai pas sur l'automobile qu'il a reçue de lord Strathcona, ni sur l'ameublement de son hôtel. J'en ai dit assez pour peindre un côté intéressant du caractère de sir

Wilfrid Laurier.

Jamais il ne refuse. Que dis-je ! il a même accepté de Travers banquier défalcataire, aujourd'hui sous le coup d'une condamnation de six ans de bague, un *banknote* de \$25.00 qui lui était envoyé en souvenir et qu'il a proussaiquement déposé avec ses économies.

M. Laurier est riche aujourd'hui. Il jouit d'un capital qu'il a accumulé aux dépens de sa dignité personnelle. C'est à même les sueurs du front de ses partisans qu'il a économisé cette fortune, tout comme il a atteint le sommet de la gloire en pratiquant l'ingratitude, en sacrifiant les trois-quarts de ses bienfaiteurs.

On chercherait loin dans l'histoire des peuples pour trouver un politique dont l'égoïsme, pratiqué à l'état de système, a si complètement réussi. Mais rares sont ceux qui ont connu à fond le maître Machiavel qui, parlant des dépenses du prince, dit encore : " Si tu
" veux éviter la pauvreté, il faut deve-
" nir odieux, mais le prince doit éviter
" surtout d'être méprisé, et si tu de-
" viens pauvre tu es méprisé."

Laurier, l'ex-démocrate, est atteint de la manie des grandeurs. Quinze an-

nées de pouvoir avec une accumulation extraordinaire de médailles, crachats, croix et parchemins ont monté la tête au petit avocat de Saint-Christophe. Depuis vingt ans, il subit à jet continu les dithyrambes les plus échevelés de la presse libérale. Les idolâtries des anciens pour leur quatre mille dieux "qui n'avaient pas un athée" peuvent seules être comparées aux pamoisons des rouges quand ils parlent de leur fétiche. On a tellement répété sur tous les tons que celui-ci est incomparable, éminent, illustre, qu'il a fini par le croire. Le peu de sympathie qu'il avait pour le peuple a sombré sous l'exagération des compliments. Il adore la flatterie. Il en jouit littéralement. Elle lui est même devenue nécessaire. C'est un besoin pour lui que de se faire cajoler par des adresses, des discours ou des articles de journaux. Il s'y délecte avec bonheur. Jamais on ne court le risque de blesser sa modestie. Il s'est entouré d'un groupe de petits courtisans qui lui promènent l'encensoir sous le nez, et il en fait ses délices. Généralement les hommes sérieux, tels Asquith, Chamberlain, Taft, n'aiment pas qu'on les assomme avec des éloges directs et crus. Pour M. Lau-

rier, plus la flatterie est nue plus il l'aime. Il l'adore brutale, grotesque et souvent répétée. En 1900, j'eus l'occasion de l'observer pendant qu'il lisait à part lui, au cours d'une assemblée populaire, l'un de ces articles où M. Dansereau le proclamait délégué de la Providence en Amérique. Je fus frappé de toute la joie qui paraissait au fond de son regard et du sourire satisfait qui effleurait ses lèvres généralement si impassibles. M. Tarte, qui s'y connaissait en politiciens, lui prodiguait tant les salamalecs qu'il finissait par en être fatigué et ahuri. M. Tarte était intelligent.. Machiavel a dit :

“ Un prince n'a pas besoin de posséder toutes les qualités, mais *il doit paraître les avoir*. J'ajouterai même que d'avoir et de se servir de ces qualités, c'est dangereux, et qu'il *est toujours utile de feindre de les avoir* ; c'est ainsi qu'il doit paraître clément, fidèle, humain, religieux et intègre ; mais il doit rester assez maître de lui pour qu'au besoin il puisse et sache faire tout le contraire”.

Comme Louis XIV, M. Laurier en est rendu à s'imaginer que l'Etat c'est lui. Son autorité ne souffre pas de discus-

sion. Toute hésitation à ses ordres le frappe comme une injure personnelle. Ses partisans doivent lui obéir aveuglement, sinon gare à eux ! il s'en souviendra.

Il est vindicatif et haineux. Il n'oublie point un affront, et devrait-il attendre vingt-cinq ans, il s'en vengera. Ses haines sont féroces, sauvages. Que de députés libéraux à qui il a fait payer cher un vote sympathique aux conservateurs ! François Langelier, Frémont, Beausoleil, Delisle, Charles Angers ont été ses victimes. Eut-il vécu au Moyen-Age qu'il les aurait jetés dans les donjons pour le reste de leur vie.

On se plaît souvent à dire que Laurier est plus anglais que français. Ce n'est pas exact. Laurier n'est pas plus l'un que l'autre. Il est dans son coeur indifférent aux deux races. Il se proclame anglais jusqu'aux moëlles — *to the core* — simplement parce que l'élément anglo-saxon est en majorité dans le Dominion. Si les Iroquois ou les nègres étaient le plus grand nombre, il se réclamerait des leurs, de même qu'il redeviendrait grand Canadien-Français si nous avions la prépondérance. Il sait fort bien que sa lignée et son nom gau-

lois seuls suffisent à le rendre *personam gratissimam* dans la province de Québec ; mais il présume que pour faire oublier son origine par les autres provinces, il doit lancer des affirmations sonores et des serments énergiques qui flattent l'amour-propre des Anglais ou, au besoin, transiger avec ses principes, ce qui, du reste, ne l'a jamais ennuyé. Rien ne tombe mieux dans son jeu, au milieu d'un conflit de nationalités, que de s'entendre dire qu'il a trahi les siens. Il n'en veut pas plus pour créer l'impression qu'il a protégé les autres. Il saisit au vol toutes les accusations de trahison ; il les provoque et il cherche à les répandre. C'est à ce prix qu'il règne depuis longtemps. Il a trouvé là une formule qui lui permettra de rester au pouvoir tant qu'il y aura des froissements entre les deux grandes races qui se partagent le pays.

“ Diviser pour régner, mais sans que cela paraisse ”, voilà un principe fondamental qu'il observe avec une véritable génie. Que lui resterait-il s'il ne pouvait s'écrier à un moment donné : “ Je suis assailli dans le Québec parce que je ne vais pas assez loin et dans l'Ontario parce que je vais trop loin ” ? Un telle affir-

mation prononcée avec des gestes de désespoir l'exempte, aux yeux du peuple simpliste, de traiter le fond des questions. Il ajoute: "il y a longtemps que ces accusations me sont familières". Il se plaint amèrement d'être persécuté. Il s'indigne, et la masse applaudit.

C'est de cette façon qu'il envisage les graves problèmes sur les tréteaux populaires. Cependant il adopte la ligne de conduite la plus favorable aux intérêts de son parti. La sensibilité de ses compatriotes, il n'en a cure.

Ce jeu-là dure depuis 1896. Ses contradictions, ses actes de faiblesse, ses palinodies sont connues, mais on est trop partisan libéral en ce pays pour l'avoir renvoyé à la vie privée. Du reste, il est si rusé qu'il saute comme un lièvre sur tous les sujets sans trop se compromettre.

Il excelle dans l'art de déplacer les questions, car il a lu Siéyès et tous les idéologues de la Révolution. Or. Siéyès disait: "Il n'y a pas de questions insolubles, il n'y a que des questions mal posées". M. Laurier n'oublie pas cet axiôme de diplomatie si commode pour sortir d'une situation compliquée.

Dans l'opposition, M. Laurier fut le

critique intransigeant, doctrinaire, tarabustant sans trêve ni merci les ministres et leurs amis. Tous les moyens lui étaient bons pour attaquer le gouvernement. Tantôt il prêchait la réciprocité, tantôt le libre-échange, tantôt le tarif de revenu. Toute théorie nuisible aux conservateurs lui était chère. Si l'une devenait impopulaire, il en prenait une autre, mais ce qui lui importait surtout c'était de nuire à ses adversaires. Sur la question Riel, il ne voulut entendre raison, ne céda en rien, n'écouta aucune voix, ni celle de la conciliation ni celle de la raison d'Etat. Il souleva les préjugés dans la province de Québec. Dans l'affaire des écoles du Manitoba, il fut implacable avant les élections de 1896. La session de cette même année le trouva côte à côte avec Dalton McCarthy et Clarke Wallace, conspirant jour et nuit pour empêcher l'adoption de la loi rémédiatrice.

Après le 23 juin, ce n'est plus le Wilfrid Laurier d'autrefois. Le voilà premier ministre et, comme par enchantement, il devient partisan de la conciliation. Il prêche la modération et transige avec les ennemis de l'école confessionnelle. Il sacrifie ses co-religionnai-

res. Aux reproches d'avoir tourné le dos à son Eglise, il répond sur un ton plaintif "que ce pays est bien difficile à gouverner, qu'il est composé d'éléments hétérogènes, que, grâce à lui, l'agitation a cessé et la bonne entente est revenue. Il faut éviter les froissements". Il a cédé tout aux protestants dans le Manitoba. Son règlement n'a pas accordé aux catholiques la centième partie que leur octroyait la loi remédiatrice des conservateurs, mais cela ne lui pèse guère sur la conscience car, en principe, il est favorable à l'école commune. Lui rappelle-t-on qu'il a abandonné ses compatriotes: "que voulez-vous, dit-il, les esprits étaient si échauffés qu'il fallait user de *conciliation*". Que si on lui rétorque qu'il fut celui qui les a le plus échauffés, il sourit en ajoutant: "Eh! bien, oui, mais j'étais alors dans l'opposition". Son maître, Machiavel, s'était exprimé ainsi: "Un prince prudent ne doit pas tenir sa parole quand cela lui fait tord, et quand les occasions qui lui ont fait promettre quelque chose n'existent plus. Tu ne dois pas tenir ta parole et tu ne manqueras jamais de raisons pour en justifier l'inobservation."

S'agit-il de déterminer si le Canada va donner dans le mouvement de l'impérialisme, d'abord en prenant part à la guerre sud-africaine, ensuite en accordant une préférence unilatérale aux produits de la Grande-Bretagne, puis enfin en fondant une marine canadienne destinée à aider la mère-patrie dans les conflits de l'avenir, M. Laurier, comme on sait, cède sur tous les points, reste sourd à la voix des partisans du *statu quo*, porte un coup mortel à l'autonomie coloniale, puis il s'exclame, avec de grands gestes : "Cessons les appels aux préjugés ! Soyons conciliants".

Les cultivateurs de l'Ouest demandent-ils la réciprocité, et les industriels de l'Est veulent-ils avoir plus de protection, le premier ministre, si rigide autrefois, leur répond : "Dieu ! que ce pays est difficile à gouverner... Mais avec de la conciliation on arrive à tout. Espérez". Toujours la *conciliââââtion*, puis M. Fielding, oubliant que tous les privilèges que nous accorderons aux Etats-Unis sont *ipso facto* accordés à douze autres nations, conclut avec M. Taft un arrangement par lequel il admet en franchise tous les produits de l'agriculture, ouvrant ainsi sur notre

marché la concurrence des meilleurs producteurs du monde. Pendant que nous pratiquions la *conciliation*, nous perdions des droits sacrés et notre agriculture était presque totalement sacrifiée aux Américains.

Elle va nous coûter cher la *conciliation* de cet homme. Quand nous aurons fini de concilier, il ne nous restera plus rien. Parlera-t-on français alors assez couramment pour qu'il y ait encore des aveugles capables de crier: "Hourra! pour Laurier"?

L'honnêteté de M. Laurier fut longtemps le symbole des libéraux. Ils l'ont proclamée avec persistance, comme s'il était extraordinaire qu'un homme public n'eut pas été trouvé coupable de vol. Notre chef, disaient-ils, est probe et honorable.

Cependant, la conduite du premier ministre dans la discussion des scandales de toute sorte qui ont souillé son gouvernement n'est pas de nature à accentuer une si enviable réputation. Ses accointances avec les "boodlers" du régime Mercier nous avaient déjà ouvert les yeux sur le genre spécial de cette honnêteté. Depuis 1896, il a pris la responsabilité et la défense de toutes les

sales affaires qui ont été découvertes dans l'administration. Il s'est constitué le protecteur du régime du "vol, des femmes et du péculat". La corruption électorale s'exerce impunément sous son regard astucieux. L'immoralité atroce de quatre de ses collègues ne l'a pas ému. Quand on a tenté d'avoir des documents officiels pour établir que certains fonctionnaires et ministres s'étaient enrichis aux dépens de l'Etat, il a refusé de les produire; quand l'opposition lui a demandé les noms des principaux directeurs de la compagnie North Atlantic Trading qui exploitait les lois de l'immigration, il y a mis son *veto*; quand le comité des comptes publics a trouvé qu'il y avait eu vol dans l'approvisionnement de l'Arctic et du Montcalm, il n'a voulu y voir rien de défectueux. Quand on a déniché les fraudes des terres du Nord-Ouest et des achats de l'Intercolonial; quand une commission spéciale a mis à jour les vols qui se sont commis durant de longues années dans le département de la marine; quand on lui a dénoncé Preston, Wagner, Nixon, toujours M. Laurier a protégé les coupables et très souvent il a cherché à les excuser sur les tréteaux et

dans la Chambre des Communes.

Est-ce bien là de la probité? Celui qui sait qu'un vol a été commis et qui protège le voleur est complice du crime. S'il profite de sa réputation pour l'aider à fuir la justice, il est doublement coupable. Un honnête homme n'agit pas de cette façon. Le chef qui nous donne une administration pourrie n'est pas intègre.

En Angleterre, si le premier ministre s'apercevait que l'un de ses partisans eût trempé dans quelque opération louche, il le répudierait publiquement et exigerait qu'on le punisse avec sévérité. Mais il faut avouer que le sens moral des ministres de la fière Albion est autrement élevé que celui des pitres qui dirigent nos destinées. Si M. Laurier avait la conscience plus délicate, moins élastique, il seconderait l'opposition, au lieu de lui mettre obstacle dans les enquêtes parlementaires. Mais le signor Machiavel n'a-t-il pas enseigné la scélératesse comme l'un des sûrs moyens de devenir prince et de se maintenir au trône?

Elle est finie la légende de l'honnêteté politique de M. Laurier, finie à tout jamais. Personne n'y croit plus depuis longtemps.

Lord Dufferin, quittant le Canada en 1878, après en avoir été le gouverneur-général pendant six ans, disait à Québec :

“ Il est bien vrai que les différen-
“ ces de races qui existent au Canada
“ compliquent jusqu'à un certain point
“ les problèmes que les hommes d'Etat
“ ont à résoudre, cependant les incon-
“ vénients qui peuvent quelquefois en
“ résulter sont plus que contrebalancés
“ par plusieurs avantages qui en déri-
“ vent. Je ne crois pas que l'homogénéi-
“ té ethnologique soit un bienfait sans
“ mélange pour un pays. Il est incont-
“ testable que le côté le moins attrayant
“ du caractère social d'une grande par-
“ tie des populations de ce continent
“ est le cachet d'uniformité que présen-
“ tent plusieurs de ses aspects, et je
“ pense qu'il est heureux pour le Cana-
“ da de pouvoir compter sur la coopéra-
“ tion de différentes races. L'action
“ réciproque des idiosyncrasies nationa-
“ les introduit dans notre existence une
“ verdure, une fraîcheur, une variété,
“ une couleur, une impulsion éclectique
“ qui, sans cela, ferait défaut; il serait
“ d'une très mauvaise politique de cher-
“ cher à les faire disparaître.

“ Mes plus chaudes aspirations en fa-
“ veur de cette province ont toujours
“ été de voir ses habitants français ac-
“ complir, pour le Canada, les fonctions
“ que la France elle-même a si admira-
“ blement remplies pour l'Europe. En-
“ levez de l'histoire de l'Europe le rôle
“ de la France, retirez de la civilisation
“ européenne la part que la France y a
“ prise, quel vide se produira ! ”

Ces paroles éclairées et d'un ton si noble, prononcées par l'un des hommes les plus éminents du XIXe siècle, expriment parfaitement l'idéal des Canadiens-Français. Elles sont d'un Anglais qui connaissait notre situation. Cependant, M. Laurier n'oserait pas les approuver publiquement, car il oriente sa politique en un sens opposé. Lui, canadien-français, s'est donné le rôle ingrat de fusionner sa race avec l'élément dominant en ce pays. Il n'a pas confiance en une civilisation française au Canada. Il croit impossible l'existence de notre nationalité conservant son caractère distinctif tout en travaillant de concert avec les Anglo-Canadiens pour établir ici un grand peuple bilingue pratiquant sans heurts les religions catholique et protestante.

Le génie de la France ne l'impressionne pas assez pour qu'il tente de le perpétuer en notre pays. En prenant cette attitude, il se fait mieux accepter par les huit autres provinces. Il a réussi, grâce à MM. L.-O. David et J. S. Willison, à créer la légende que ses ancêtres politiques sont les libéraux de l'Angleterre. Son idéal est de voir dans le Dominion une nation homogène parlant la langue anglaise. Il préfère à l'avancement de notre race l'assimilation de tous les éléments du pays. Notre désir de rester français et sujets britanniques loyaux, mais français quand même, de conserver notre langue et nos traditions, tout cela n'est pour lui que ce que les *jingoes* traitent avec mépris de *racialism* ou *sectionalism*. Il disait en réponse à M. Bourassa, à la Chambre en 1900: "Si nous devons être une nation, il nous incombe de cesser une fois pour toutes de faire appel aux préjugés. M. Laurier n'a pas son égal pour trouver des préjugés là où il n'y en a pas. Comment voulez-vous qu'il ait des tendances canadiennes-françaises? "Ses opinions, dit M. Willison, ont été formées à l'école des whigs de l'Angleterre et façonnées dans les tra-

ditions de la constitution britannique.”

Lord Dufferin, cité plus haut, n'était pas un whig mais un conservateur, et cela explique probablement sa largeur de vue en ce qui concerne le problème canadien.

M. Laurier aime à passer dans l'Ontario pour l'homme qui a subjugué l'épiscopat de la province de Québec. Si on lui donnait ici ce nouveau titre de gloire, il protesterait encore et affirmerait qu'on le traite d'apostat. Cependant, il n'a pas encore protesté contre la déclaration suivante écrite par son biographe, M. Willison, à la page 279 de son IIe volume: “Il ne reste qu'à
“ajouter que, durant les élections générales de 1900, l'attitude des évêques de
“Québec a été irrépréhensible et au-dessus de tout blâme. La lutte pour la liberté de parole et le vote libre a été
“gagnée en 1896, et le nom de Wilfrid
“Laurier doit être associé à tout jamais
“à ce long combat et à la victoire finale”.

Cette assertion est-elle bien conforme à la vérité? M. Laurier, qui fut vice-président de l'*Institut Canadien* en 1865 et 1866, a-t-il réellement humilié le clergé catholique?

Il permet qu'on l'affirme dans des livres anglais. Me laissera-t-il le répéter dans une brochure canadienne-française ?

En somme, les sentiments de M. Laurier ne sont ni anglais, ni français, ni canadiens, parce que la froideur de son âme a effacé chez lui l'amour de la race. L'opportunisme guide toutes ses actions publiques. L'égoïsme et l'ingratitude sont des taches indélébiles dans sa carrière. On a créé autour de son nom une légende dont la fausseté est déjà connue. On l'a monté sur le plus haut piédestal du pays. Le peuple voit maintenant qu'on a voulu l'éblouir en exhibant une statue magnifique d'apparence mais qui, en réalité, se tient sur des pieds d'argile et s'écroulera un jour dans la poussière.

